

HABITAT PARTICIPATIF ANNEMASSE

LES HABITANTS DE TERRANGA

«Les Habitants de Terranga, un lieu de vie participatif et collaboratif où l'écologie, le partage, la solidarité et la mixité sociale, intergénérationnelle et culturelle a toute sa place.

Un lieu de vie accueillant où l'on prend soin de soi et des autres, en plein coeur de la ville.»



L'HABITAT PARTICIPATIF

C'est quoi?

Comme son nom l'indique, « **l'habitat participatif** » signifie que **plusieurs personnes** se regroupent pour **réfléchir à un projet immobilier en commun**. **Ensemble**, ils vont chercher un terrain et **concevoir un logement** qui correspond à **leurs besoins** et surtout, à **leurs principes de vie**.

Ils devront ensuite **gérer l'habitat** au quotidien et entretenir leur lieu de vie. Chaque « participant » dispose d'**espaces privés** mais surtout d'un accès à des **espaces communs à partager** comme un jardin ou des pièces de vie.

L'habitat participatif est adapté aux personnes et aux familles qui ont **en commun des principes de vie** et la volonté de vivre **ensemble**. En effet, le fer de lance de ces habitations est de « **consommer autrement** » et notamment de **réduire leurs empreintes écologiques**.



UN HABITAT SUR MESURE

Les logements participatifs peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir d'un immeuble ou bien de maisons individuelles. Dès la conception, chacun est libre d'évoquer ses envies. La construction commune avec un architecte permet d'obtenir un **habitat correspondant au besoin de chacun** avec le choix de matériaux, de consommation...

Les participants établissent par la suite des **règles de vie et gestion durable** pour leur logement. Ils peuvent ainsi opter pour la **gestion des déchets**, la **gestion des espaces communs**, le **partage de moyen de locomotion** (vélos, voitures...).

NOTRE PROJET NOS VALEURS

Nous sommes un **groupe de citoyens** réunis autour d'un **projet d'habitat participatif** à **Annemasse**. L'immeuble composé de **14 appartements** (T2 au T4) se situera rue du Château-Rouge, à côté de l'Odama.

Nous sommes **soutenus et accompagnés** depuis plusieurs années par la **maire d'Annemasse** et le **collectif CAHP**.

Le bâtiment durable sera composé d'**espaces privés** (les appartements) et d'**espaces communs** (chambre d'amis, salle commune, espaces extérieurs végétalisés, espaces jeux, local à vélo, buanderie....). Une **forêt nourricière partagée** est également partie intégrante du projet, **espace de partage, de convivialité et de production durable**.

SOLIDARITÉ

ECOLOGIE **MIXITÉ**

COOPERATION

RESPECT

BIENVUEILLANCE

PARTICIPATION

JE SUIS INTERESSÉ(E) que dois-je faire?

Je contacte l'association...

. par email ou par téléphone en l'informant de mon intérêt pour le projet.

L'association me propose une rencontre.

Après la première rencontre...

J'ai rencontré les personnes du groupe d'accueil et eu un contact téléphonique avec le collectif d'accompagnement CAHP.

J'ai eu un premier aperçu du projet et après réflexion le projet me plaît.

Le projet me plaît...

Je reprends contact par email ou téléphone pour informer le groupe que je suis intéressé(e) par le projet en tant qu'acheteur ou aidant l'association.

JE SOUHAITE ACHETER

J'assiste à une rencontre conviviale pour mieux se connaître. La date sera transmise par l'association. Je reçoit le livret d'accueil de l'association lors de cette rencontre.

JE SOUHAITE AIDER L'ASSOCIATION

J'assiste à une rencontre conviviale et je rencontre le bureau de l'association afin de cerner les besoins et comment je peux aider.

Les statuts me sont transmis et j'adhère à l'association.
L'aventure débute!

Je veux faire partie du projet et acheter un logement!

1. Je contacte Maité, présidente de l'association, par téléphone.
2. Je transmets par email une lettre d'intention.
Les membres de l'association statuent sur ma demande et je reçois un retour de leur part.
3. Je reçois une réponse et rencontre le groupe.
4. Je reçois les «documents fondateurs» - les statuts de l'association, le livret d'accueil et la charte relationnelle - et j'en prends connaissance.
5. Je rencontre le groupe
6. Je signe les documents fondateurs que je retrouve par email à l'association et j'envoie par courrier mon adhésion à l'association. J'ai ainsi accès aux outils de communication du groupe dès réception de l'ensemble des documents.
7. J'informe par email mon souhait de participer à un ou plusieurs groupes de travail. Je peux ainsi participer activement au projet!
8. Au bout de deux mois de travail avec le groupe, j'effectue le virement d'entrée (en une ou plusieurs fois).



Le projet vous intéresse et
vous souhaitez en savoir plus?

Vous souhaitez vivre
autrement en ville?

Vous souhaitez acquérir
un appartement dans un
cadre de vie de qualité?

Nous recherchons
des futurs habitants
ainsi que des
bénévoles pour faire
aboutir ce projet!

CONTACTEZ-NOUS!

Association Les Habitants de Terranga
2 rue du Risse - 74100 Annemasse

terranga74@gmail.com /// tel. 07 78 26 45 60 (Maïté)
FB @leshabitantsdeterranga

Le projet d'habitat participatif Les Habitants de Terranga
est une nouvelle manière de construire la ville
et la vie de quartier.